les nids
fondation d'utilité publique

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Fondation Les Nids

2020

EDITO

Nous sommes heureux de vous présenter le rapport d'activité 2020 de la Fondation Les Nids, consolidant ***l'ensemble des missions et des engagements en faveur des enfants et des familles en Normandie.***

L'année 2020 a bien entendu été marquée par la ***pandémie mondiale de COVID-19,*** *période particulièrement éprouvante pour les jeunes, les familles et les professionnels des Nids. Au regard de la* ***mission d'utilité publique*** *de la Fondation Les Nids, il était primordial de* ***maintenir l'accueil et l'accompagnement des jeunes et des familles*** *au sein de nos services. Cela a été possible grâce à l'engagement et au professionnalisme de tous. Les pratiques ont dû être adaptées permettant ainsi de* ***maintenir la qualité de l'accompagnement.*** *Les professionnels ont fait preuve d'imagination et de créativité pour garantir l'effectivité de nos missions, et nous tenons à les remercier.*

Malgré les préoccupations de tous principalement orientées vers la gestion de la crise sanitaire, plusieurs travaux ont tout de même pu avoir lieu en 2020. Suite à la transformation en Fondation Reconnue d'Utilité Publique en 2019 et à la création d'un nouveau logotype, le ***site web*** *de la Fondation a, à son tour, été modernisé aux couleurs des Nids. Les* ***livrets d'accueil*** *pour enfants, travaillés de manière collaborative avec les équipes, ont été finalisés et découverts avec plaisir par les enfants accompagnés aux Nids. Pensés pour être rassurants et ludiques, ces livrets sont des outils sur lesquels les professionnels peuvent s'appuyer pour* ***accompagner au mieux les nouveaux enfants accueillis*** *à la Fondation Les Nids. Le service d'accueil de jour du Havre a débuté un nouveau projet pour remobiliser les jeunes sur leur parcours de formation, en partenariat avec l'association Education et Formation. La Fondation Les Nids et l'association Madeleine Lecoeur ont participé au village des associations de Mont-Saint-Aignan et du Havre pour promouvoir les missions des Nids, le bénévolat et le parrainage de proximité aux Nids. La rénovation des projets de dispositif s'est poursuivie.*

A ce jour, l'année 2021 est toujours impactée par la crise sanitaire du COVID-19. Les professionnels de la Fondation Les Nids continuent de faire preuve ***d'adaptation afin d'assurer leurs missions*** *en faveur des enfants et de leurs familles.*

Jean-Luc VIAUX,
Président

Jérôme PALIER,
Directeur Général

SOMMAIRE

La Fondation Les Nids ..... p 1
Notre présence territoriale ..... p 2
Les temps forts de l'année 2020 ..... p 3

Les enjeux et tendances 2020 ..... p 5

Protéger les enfants et soutenir les parents ..... p 6
L'accueil d'enfants placés ..... p 7
Accompagnement éducatif à domicile ..... p 11
Mesure Judiciaire d'Investigation Educative p14

Centre Educatif Fermé ..... p 15

Dispositif ITEP ..... p 17

Activités subventionnées ..... p 19

La Fondation Les Nids en 2020 ..... p 21
Gouvernance et organisation ..... p 22
Vie de la Fondation ..... p 23
Gestion et développement des ressources humaines ..... p 25
Financement de nos actions ..... p 28
Politique de mécénat ..... p 29
Axes de développement ..... p 31

NOS VALEURS

SOLIDARITÉ • CRÉATIVITÉ
HUMANISME • RESPECT
ENGAGEMENT

LA FONDATION LES NIDS

Acteur historique normand, la Fondation Les Nids mène depuis près de 90 ans des missions en **faveur de l'enfant et de la famille**.

Son rôle consiste à apporter aux enfants et adolescents qu'elle accompagne : **protection, soutien, éducation et compréhension pour leur donner toutes les chances de se bâtir un avenir**.

L'humanisme et la recherche d'adaptation à l'évolution de la société sont au cœur du Projet institutionnel. Ainsi, la Fondation Les Nids intervient dans différents champs qui placent l'enfant et sa famille au cœur de ses missions.

NOS MISSIONS

L'ACCUEIL D'ENFANTS PLACÉS

L'ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES À PARTIR DE LEUR DOMICILE

LE CADRE ÉDUCATIF EN ALTERNATIVE À L'INCARCÉRATION

L'INCLUSION SCOLAIRE ET SOCIALE

LES LIEUX D'ÉCOUTE ET DE MÉDIATION

L'INSERTION PAR LE LOGEMENT

LES ENQUÊTES ET L'INVESTIGATION

LES NIDS EN BREF

6 500	900	52	23	100	120
Enfants et jeunes accompagnés	Salariés	Services	Villes d'implantation	Bénévoles	Adhérents

LE LIEN AVEC LES AMIS ET SOUTIENS

En 2017 l'association Madeleine Lecoeur est créée pour faire demeurer la « ***vie associative*** » des Nids et promouvoir avec la Fondation la vie des enfants et leur soutien dans toutes ses dimensions : **affective, sociale, éducative et citoyenne**. Son ambition est d'animer des rencontres régulières pour fédérer, former et informer les bénévoles, les adhérents et les anciens jeunes ayant été accueillis aux Nids.

NOTRE PRÉSENCE TERRITORIALE

Territoire de Dieppe

- **1 630** jeunes et adultes
- **117** salariés
- **1** bénévole

Territoire de l'Eure

- **483** jeunes
- **61** salariés

Territoire d'Yvetot

- **466** jeunes
- **106** salariés
- **7** bénévoles

Territoire du Havre

- **1 955** jeunes
- **201** salariés
- **12** bénévoles

Territoire de Rouen

- **1 959** jeunes
- **435** salariés
- **75** bénévoles

PROTÉGER LES ENFANTS ET SOUTENIR LES PARENTS

Accompagnement éducatif à domicile
Maisons d'enfants
Soutien pour le maintien à domicile
Accueil familial
Services de préparation à l'autonomie
Accueil de jour
Lieu de vie
Accueils accompagnés parents/enfants
Enquêtes et investigations

FAVORISER L'INCLUSION SCOLAIRE ET SOCIALE

Dispositifs intégrés thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques
Lutte contre le décrochage scolaire en milieu ordinaire

PERMETTRE UN CADRE ÉDUCATIF EN ALTERNATIF À L'INCARCÉRATION

Centres Éducatifs Fermés

GARANTIR LES DROITS DE TOUS DANS L'INTÉRÊT DE L'ENFANT

Lieux rencontre
Espace auditon de l'enfant
Médiation familiale
Espace parents
Audition des mineurs victimes
Activités socio-judiciaires

SOUTENIR L'INSERTION LOGEMENT DES PERSONNES EN DIFFICULTÉ

Insertion par le logement des jeunes adultes

LES TEMPS FORTS
de l'année 2020

Nombre de ces évènements ont été réalisés grâce à l'obtention de subventions publiques supplémentaires sur projet et dans le cadre de la politique de mécénat privé développée par la Fondation.

Janvier

Générale de l'Opéra « ***Les petites noces*** » dans le cadre du partenariat avec l'Opéra de Rouen Haute-Normandie.

Février

La fresque artistique des jeunes du Pôle ados d'Yvetot récompensée à l'occasion des « ***Coups de coeur solidaires*** » de la Fondation SNCF, aux côtés de Nicolas Soulabail InkOj.

Mars

Inauguration des nouveaux locaux de l'ASEF de Pont-Audemer, service de milieu ouvert de la Fondation Les Nids.

Juillet

Quatrième édition de la rencontre **Chiche Chef au Château de Miromesnil** réunissant les enfants accueillis à la MECS de Montville, les personnes accompagnées par France terre d'asile et les collaborateurs de Nutriset.

Août

Participation des jeunes du SISP au **chantier participatif** du Hangar zéro au Havre, sur les quais de Saône, aux côtés des membres de l'association LH-zéro.

Septembre

Présentation de la Fondation Les Nids lors des **Villages des associations** de Mont-Saint-Aignan et du Havre pour **promouvoir les actions des Nids et parler de l'engagement bénévole** à travers l'association Madeleine Lecoeur - Les Nids.

Avril

Un grand merci aux nombreux soutiens qui ont confectionné **des masques en tissu pour les professionnels des Nids pendant la période de confinement.**

Mai

Visite du Village d'enfants de Duclair par le Président du Département, Bertrand Bellanger, et le maire de la Ville de Duclair, Jean Delalandre à l'issu du premier confinement.

Juin

Remise d'un babyfoot personnalisé à la Maison d'enfants de Saint-Saire par Babyfoot Rouen Métropole.

Octobre

Stage d'improvisation théâtrale en partenariat avec le **Théatre Le Rive Gauche** pour les jeunes de la MECS de Mont-Saint-Aignan et de Montville durant les vacances scolaires.

Novembre

Découverte pour les jeunes et les professionnels des Nids du l**ivret d'accueil pour enfant.** Pensé en collaboration avec les professionnels des Nids, ce livret ludique a pour objectif de rassurer les enfants à leur arrivée.

Décembre

Refonte du site web de la Fondation, dans la continuité de la nouvelle identité visuelle des Nids, suite à la transformation en Fondation l'année passé.

LES ENJEUX ET TENDANCES 2020

L'année 2020 a bien entendu été marquée par la **pandémie mondiale de COVID-19,** période particulièrement éprouvante pour les jeunes, les familles et les professionnels des Nids.

La gestion de la crise sanitaire dans nos structures

Lors du premier confinement, la Fondation a parfois fait le choix de **permettre à certains enfants d'être confinés en famille** lorsque leur situation le permettait. Pour autant, trois quarts des jeunes ont été maintenus et aucun établissement d'hébergement ou service d'intervention à domicile n'a cessé son activité grâce à **l'implication de l'ensemble des professionnels.**

Tous ont dû faire preuve de **beaucoup d'adaptation et de créativité** pour poursuivre leur mission et **garantir l'accompagnement des jeunes, dans le respect des mesures d'hygiène et de sécurité sanitaire.** Pour cela, du matériel limitant la propagation du virus a été distribué aux professionnels et aux jeunes, les visio-conférences ont souvent remplacé les réunions habituelles et le télétravail, négocié par accord, pour la réalisation de tâches spécifiques, a permis de diminuer les risques de contaminations sur le lieu de travail.

Nous savons que la Fondation Les Nids est constituée de **professionnels engagés** et cette période n'a fait que le démontrer. C'est pourquoi nous souhaitons souligner cet **engagement collectif et solidaire** qui a permis d'assurer la continuité de service tout au long de l'année, à la fois auprès des enfants placés dans nos structures, mais également auprès des familles accompagnées à domicile. Nous remercions également les soutiens qui ont fait don à la Fondation de matériels informatiques et de communication permettant aux familles de maintenir le lien et aux jeunes d'accéder plus facilement aux supports scolaires.

Les évolutions de nos activités

Le 31 décembre 2019, les missions du service de prévention spécialisée du BSPS ont été transférées afin de regrouper l'ensemble de l'activité de prévention spécialisée du territoire Havrais au sein de l'AHAPS (Association Havraise d'Action et de Promotion Sociale).

Dès le début d'année 2020, la MECS des Sablons est devenue une maison d'enfants à caractère sociale traditionnelle, nommée « *Maison d'Enfants de Saint-Saire* ». L'accueil jusque-là exclusif de jeunes garçons issus de départements limitrophes a laissé place à un accueil mixte, également ouvert pour partie aux enfants seino-marins. Le corps de ferme rénové et adapté à l'accueil collectif, entouré de verdure et d'animaux **favorise l'épanouissement des jeunes et l'estime de soi.**

Outre la crise sanitaire, l'année a également été marquée par la décision du Département de la Seine-Maritime de créer dans le cadre de l'accompagnement à domicile, une prestation d'Intervention Educative à Domicile Renforcée (IEDR). Ces mesures seront portées par plusieurs acteurs sur le territoire de la Seine-Maritime pour proposer un niveau intermédiaire entre les mesures classiques de milieu ouvert et de placement. Les services de milieu ouvert de la Fondation Les Nids ont commencé dès l'année 2020 à travailler sur ce projet.

Les particularités du public accompagné

Les familles accompagnées subissent un contexte social qui se détériore et qui génère une précarité durable. Ainsi, les professionnels sont confrontés à des problématiques qui s'aggravent mais aussi qui se complexifient et face auxquels il est nécessaire **d'ajuster nos pratiques et d'inventer de nouvelles modalités d'actions.** Les jeunes, notamment les adolescents, bouleversent les pratiques et demandent de la souplesse et une **adaptation** de tous les instants. Nous accompagnons parfois des jeunes aux problématiques extrêmement complexes qui requièrent une prise en charge individualisée nécessitant des soins importants.

L'accompagnement vers l'autonomie des adolescents reste une préoccupation importante, pour préparer au mieux les suites de parcours des jeunes. Cette année, les services de préparation à l'autonomie ont continué à croiser leurs pratiques pour améliorer leur fonctionnement. Ils ont également travaillé avec les professionnels du placement familial pour favoriser la préparation des adolescents à l'autonomie.

5 355
Enfants accompagnés en protection de l'enfance

PROTÉGER LES ENFANTS ET SOUTENIR LES PARENTS

La Fondation Les Nids dispose de différents lieux d'accueil pour **accompagner les enfants et les jeunes qui lui sont confiés au titre de la Protection de l'Enfance :**

Des **Maison d'Enfants à Caractère Social** pour accueillir les enfants placés,

Un **Service de Placement Familial,** où collaborent pour garantir l'accompagnement des jeunes et de leurs parents des assistants familiaux qui accueillent les enfants au sein de leur famille et une équipe éducative et de soin en soutien,

Des **services de Soutien pour le Maintien à Domicile,** pour permettre un placement au sein du domicile de l'enfant,

Des **structures de préparation à l'autonomie** pour amener progressivement les jeunes à prendre leur indépendance,

Un **lieu de vie** pour accompagner un groupe restreint de jeunes en grandes difficultés,

Un lieu **d'Accueil Accompagné Parents Enfants** ou **fratries** pour garantir des temps familiaux lorsque les droits de garde sont restreints et qu'il n'existe plus de lieu de vie partagé,

Une **activité d'accueil de jour** pour aider les jeunes à renouer avec la scolarité, la formation et les accompagner dans un projet d'insertion socio-professionnelle.

Les actions en **Milieu Ouvert** (à domicile) permettent d'apporter soutien et conseil au sein de l'environnement de vie de l'enfant.

RÉPARTITION DES MESURES

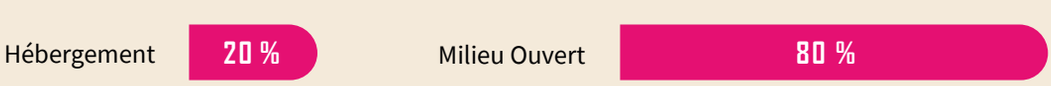

L'ACCUEIL D'ENFANTS PLACÉS

La Fondation Les Nids **accueille des enfants et des adolescents dans le cadre de mesures de placement,** confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) et/ou le Juge des Enfants pour une durée déterminée.

Ces jeunes âgés de 0 à 21 ans rencontrent dans leur famille des **difficultés mettant en danger leur santé, leur sécurité, leur moralité ou leur éducation.** Les jeunes sont hébergés toute l'année, en fonction des droits de leurs parents, en petites unités collectives ou en familles d'accueil. Cette mission relève de la compétence des Départements.

946 ENFANTS ET JEUNES ACCOMPAGNÉS

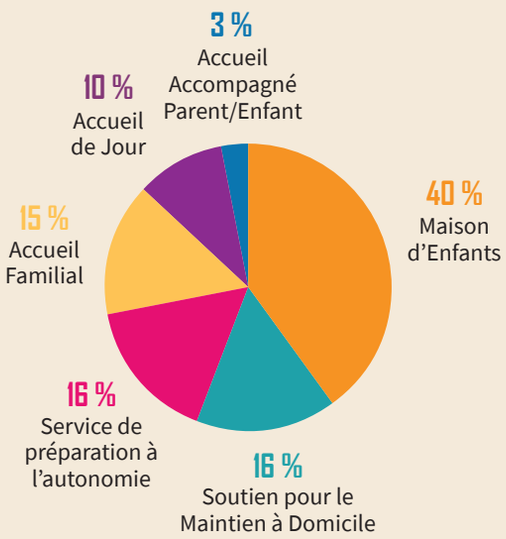

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES JEUNES

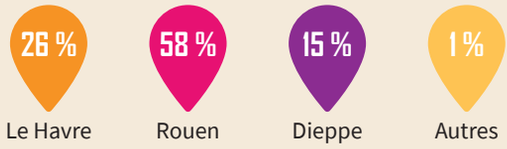

UNE RÉPARTITION STABLE ENTRE LES FILLES ET LES GARÇONS

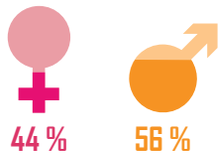

PROFILS DES ENFANTS

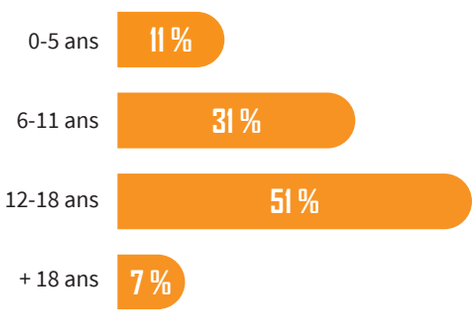

SANTÉ ET HANDICAP

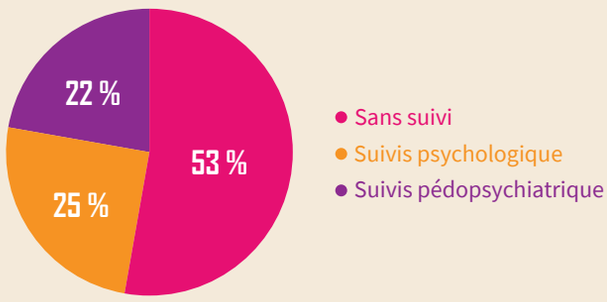

TYPES DE PLACEMENT

87 % DE PLACEMENT JUDICIAIRE

9 % ACCUEIL JEUNES MAJEURS

4 % ACCUEIL PROVISOIRE

DURÉE DE PLACEMENT

77 % **DES ENFANTS SORTIS DANS L'ANNÉE ONT ÉTÉ ACCUEILLIS MOINS DE DEUX ANS.**

EN MAISON D'ENFANTS

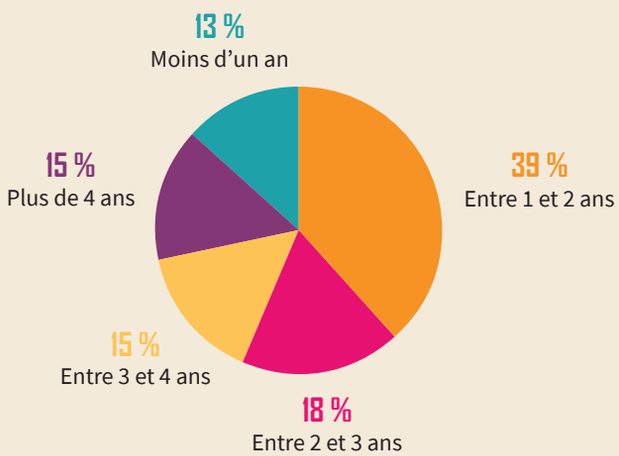

DANS LES SERVICES DE PLACEMENT À DOMICILE

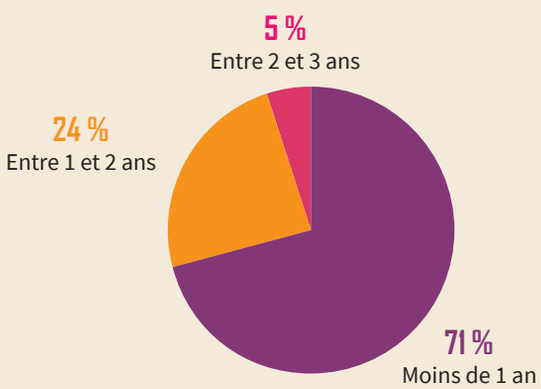

MOTIF DU PLACEMENT

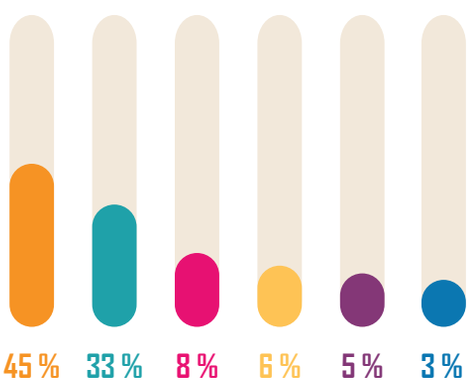

- Conditions d'éducation ou de développement
- Troubles de la relation parent/enfant
- Maltraitance physique
- Accueil provisoire jeunes majeurs
- Maltraitance morale
- Maltraitance sexuelle

LES STRUCTURES D'ACCUEIL D'ENFANTS PLACÉS FACE AU CONFINEMENT ET AUX CONTRAINTES SANITAIRES LIÉES À LA COVID-19

• Les Maisons d'enfants

« La vraie surprise au niveau du confinement a été la restriction de déplacements. Cela signifiait aussi que les établissements scolaires étaient fermés. L'école à la maison était assez complexe, parce que les écoles n'étaient pas préparées non plus. Cela a renforcé les difficultés scolaires de certains enfants. Il faut savoir que certains enfants ont des droits d'hébergement, c'est-à-dire la possibilité de pouvoir rentrer dans leur famille plus ou moins régulièrement. Alors, pendant les huit semaines de confinement, soit les enfants étaient chez leur famille et c'est nous qui gardions un lien avec la famille, soit les enfants étaient avec nous sur la structure et dans ce cas, on essayait de créer un lien autant que possible par Visio, par téléphone avec les familles. À l'issue du confinement, les droits ont été rétablis, c'est-à-dire qu'ils ont pu retourner en hébergement de façon normale, en appliquant tout de même un protocole sanitaire assez strict à leur retour. »

JEAN-PIERRE GUINCHARD,
Directeur du dispositif Yvetot Saint-Saire

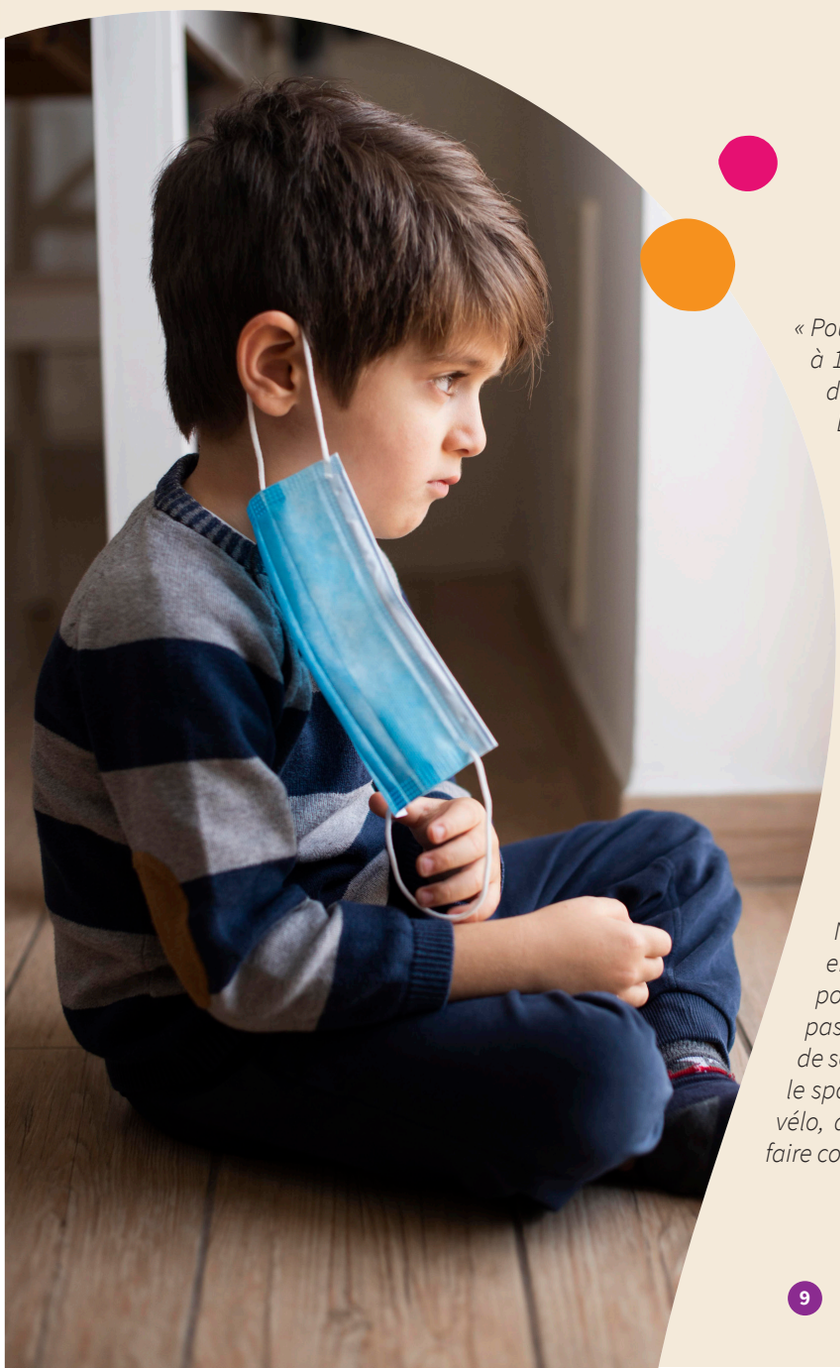

• L'accueil de jour

« Pour rappel, nous accueillons dans notre service des jeunes de 12 à 18 ans qui bénéficient d'une mesure de protection et qui sont décrocheurs scolaires, à la fois des jeunes placés par la Fondation Les Nids mais aussi d'autres foyers. A côté de ça, nous travaillons aussi au sein des dispositifs relais de l'Éducation Nationale. La COVID nous a particulièrement impacté puisque le 16 mars, nous avons été obligés de fermer et donc de repenser nos pratiques. Dans un premier temps, l'objectif a été de garder du lien. Il a fallu s'adapter, travailler complètement différemment avec un public à la maison et décrocheur. Nous avons décidé de les appeler, pour garder le lien, prendre des nouvelles, en leur proposant des devoirs et des cours. Ça a fonctionné pour certains. Mais ce n'est pas un public avec qui on travaille facilement à distance. Il a fallu s'adapter, prendre le téléphone, appeler les familles, etc... Dans les structures des Nids, nous avons pu travailler la scolarité en proposant des actions directement dans les internats. Ensuite, au déconfinement, il a fallu que l'on mette en place des protocoles de l'Éducation Nationale et de la Fondation les Nids. Nous avons attribué une salle à chaque classe, ce sont les enseignants qui tournaient. Nous avons adapté les plannings pour avoir le moins de croisements possibles. Nous ne pouvions pas faire de sport en salle, alors que c'est un public qui a besoin de se défouler. C'est dommageable car pour travailler la sociabilité, le sport collectif est une bonne base. Nous avons essayé de faire du vélo, des randonnées. Nous nous sommes adaptés au mieux pour faire coïncider contraintes sanitaires et bien-être des jeunes.»

MARIE-LYNE LANGNEL,
Cheffe de service de l'accueil de jour au Havre

LÉA,
jeune accueillie au Village d'enfants de Duclair

Comme plusieurs enfants, Léa est restée confinée avec ses camarades durant le premier confinement, au village d'enfants de Duclair. Pendant cette période, elle n'a pas pu participer aux visites avec ses parents comme chaque semaine habituellement.

« Je suis restée 57 jours sans les voir » nous précise la jeune fille. *« Ce qui a changé c'est de ne plus faire de bisous ni de câlins aux éducateurs, de porter un masque à l'extérieur mais surtout, ce qui m'a manqué, c'est de ne plus voir mes parents et mon frère. Heureusement, il y avait les appels téléphoniques en viso avec Papa et Maman. »*

Du côté scolaire, pour Léa qui est en 5ème, c'était un peu compliqué car il y avait beaucoup de devoirs, surtout quand la connexion était mauvaise sachant que les éducateurs devaient s'occuper de la continuité pédagogique de huit enfants scolarisés à des niveaux différents. Néanmoins, Sandrine Legros, institutrice du DITEP de Serquigny, autre établissement des Nids, habitant à proximité du Village, est venue en renfort pédagogique durant plusieurs demi-journées. Enfin, Léa après quelques jours de « déconfinement » nous précise qu'elle a hâte de retrouver, au collège, sa camarade de classe mais surtout de retourner pour le week-end chez Papa et maman.

PROTÉGER
ACCUEILLIR
ACCOMPAGNER

• L'accueil modulable

« Le SMD, c'est une mesure de placement à domicile. Les enfants sont confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance mais maintenus à leur domicile familial. Les parents ont un droit d'hébergement permanent, mais s'il y a des difficultés importantes qui surviennent et qui nécessitent l'éloignement, il y a la possibilité d'accueillir l'enfant dans la Maison d'enfants à caractère social à laquelle on est rattaché. Les éducateurs interviennent au domicile et doivent veiller sur la santé, la sécurité et les conditions d'éducation de l'enfant à domicile, veiller à ce que les parents soient en mesure de répondre aux besoins des enfants et les accompagner pour que les choses se passent bien. La période de premier confinement est survenue très brutalement et nous a demandé de nous réorganiser très rapidement et de façon radicale. On a suspendu toutes les interventions à domicile, ce qui fait notre cœur de métier a été suspendu. On a dû faire autrement car on restait responsable de la sécurité des enfants. Le confinement a eu des effets pour les familles, des difficultés particulières à gérer auxquelles on avait pas l'habitude et de plus que l'on devait gérer au téléphone. Les parents devaient faire l'école à la maison, ce sont souvent des familles précaires, non dotées d'un ordinateur ou d'une imprimante. On essayait d'être vigilant par rapport à ça, mais notre souci premier était la sécurité de l'enfant. »

PHILIPPE GUENET,
Chef de service du service SMD de Mont-Saint-Aignan

ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF À DOMICILE

La Fondation Les Nids suit des enfants et des adolescents dans le cadre de mesures éducative à domicile, confiées par l'Aide Sociale à l'Enfance (**A**ccompagnement **E**ducatif à **D**omicile) ou le Juge des Enfants (**A**ction **E**ducative en **M**ilieu **O**uvert), pour une durée déterminée. Ces jeunes âgés de 0 à 18 ans vivent avec leur famille et rencontrent des difficultés risquant de mettre en danger leur santé, leur sécurité, leur moralité ou leur éducation. Les interventions (une à deux fois par mois) sont effectuées directement par les professionnels au domicile familial, ainsi qu'au sein de nos services. Cette mission relève de la compétence des Départements.

4 409 ENFANTS ACCOMPAGNÉS

MOTIF LIÉ À LA MISE EN PLACE DE MESURE

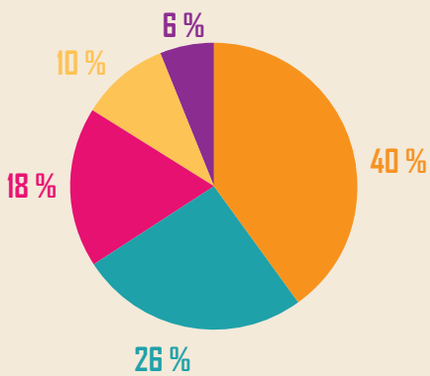

- Carence ou négligence éducative et/ou affective
- Troubles de la relation parent/enfant
- Carence d'autorité, conduite à risque, passage à l'acte
- Maltraitance ou violences physiques, sexuelles, psychologiques
- Non renseigné

RÉPARTITION DES MESURES JUDICIAIRES ET ADMINISTRATIVES

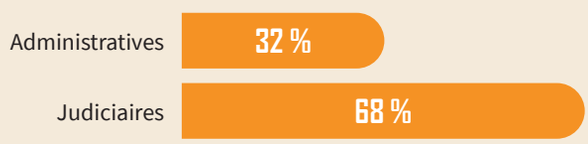

RÉPARTITION DES MESURES CLASSIQUES ET PETITE ENFANCE

97 % Classiques

3 % Petite enfance

PRINCIPAUX ENVIRONNEMENTS FAMILIAUX

51 % des enfants vivaient uniquement auprès de leur mère

26 % des enfants vivaient auprès de leur deux parents

12 % des enfants vivaient uniquement auprès de leur père

DURÉE DES MESURES

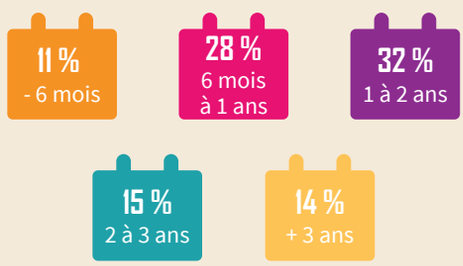

des enfants accompagnés pouvaient compter sur leurs deux parents comme personnes ressources

1 MESURE SUR 3...

- s'est conclue par une amélioration de la situation, signifiant l'absence de danger
- a donné lieu à l'évolution du cadre d'intervention, dont 54% d'entre elles vers un placement
- a pris fin pour cause d'absence de collaboration de la famille ou de la majorité du jeune notamment

La mesure Petite Enfance

Il s'agit d'une mesure **d'AED ou d'AEMO** qui s'adresse à de très jeunes enfants, âgés de O à 6 ans, signalés comme étant en grand risque. Elle concerne des situations de dysfonctionnements importants de la parentalité et des situations réclamant un travail de guidance parentale afin de **protéger le jeune enfant en développant la qualité du lien à son parent et en veillant à son développement.**

OBJECTIFS ET SPÉCIFICITÉS

Cette mesure permet **d'évaluer la qualité du développement moteur, affectif et cognitif** de l'enfant et de construire avec et autour des parents un espace contenant, visant la **sécurité de l'enfant et le soutien de la fonction parentale.**

Dans le cadre de cette mesure, les professionnels interviennent spécifiquement afin de **soutenir les interactions** entre le jeune enfant et ses parents et de prévenir des perturbations de l'attachement et des troubles du développement de l'enfant.

Le travail partenarial et la contribution de réseaux d'aide à la parentalité est privilégié dans l'optique de **soutenir les parents et l'enfant** d'une manière globale.

RÉPARTITION DES MESURES JUDICIAIRES (AEMO) ET ADMINISTRATIVES (AED)

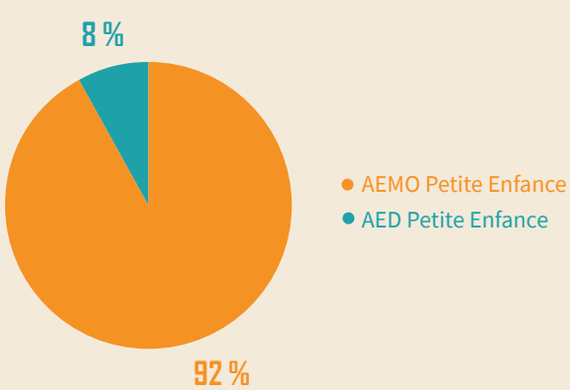

TRANCHE D'ÂGE DES ENFANTS

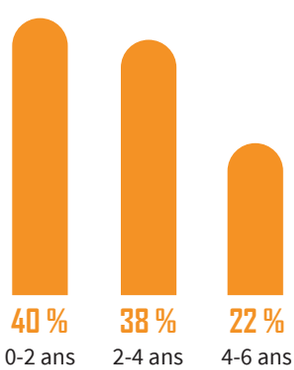

DURÉE DES MESURES

Ces mesures, ordonnées pour des problématiques d'étayage affectif et éducatif, de risque avéré de la sécurité du jeune enfant ou de son développement, ont duré, pour les mesures sorties, **majoritairement de six mois à un an (52%)**, dans une **moindre mesure moins de six mois (21%)** ou plus marginalement **plus d'un an (27%). Cette activité, aujourd'hui contingentée, ne couvre malheureusement pas toutes les demandes.**

FIN DE PRISE EN CHARGE ET ÉVOLUTION DU CADRE D'INTERVENTION

Ces mesures se sont conclues dans 88% des cas par une **évolution du cadre d'intervention.**

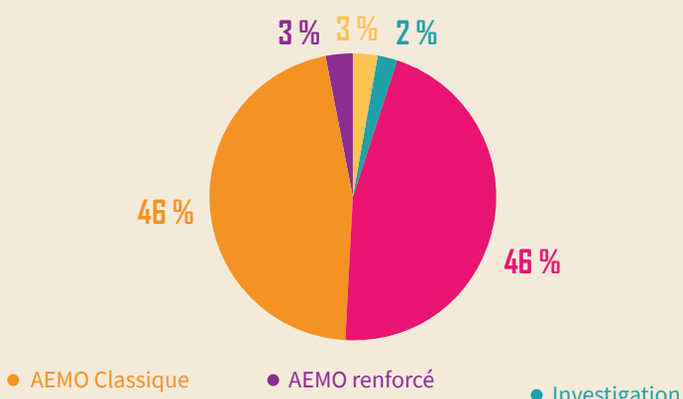

LES STRUCTURES DE MILIEU OUVERT FACE AU CONFINEMENT ET AUX CONTRAINTES SANITAIRES LIÉES À LA COVID-19

LAURIE HENIN,
Éducatrice à l'AEP, antenne de Eu

« Il y a eu des impacts au niveau de nos interventions puisqu'on n'a plus fait de visites à domicile pendant deux mois alors que c'est notre mission première d'aller au domicile des enfants. Forcément, il faut alors réapprendre à travailler d'une autre façon et voir quels outils on a au sein du service pour continuer nos interventions à distance, il fallait donc tout repenser. On a été sur des appels téléphoniques de façon hebdomadaire avec les familles. Alors quand on a contact avec des familles depuis plusieurs années et qu'il y a cette relation de confiance qui est réellement installée, les échanges téléphoniques fonctionnent plutôt bien puisqu'on sait que les familles vont être transparentes sur les difficultés rencontrées. Cependant, pour d'autres familles, le téléphone est compliqué. Il y a des familles qui ne parlent pas de leurs difficultés et comme on n'est pas sur place, on ne peut se fier qu'à la parole des parents. Quand on a des interventions à faire auprès de jeunes enfants, les échanges téléphoniques ne sont pas forcément possibles. La Fondation nous a mis à disposition des téléphones portables, que nous n'avions pas en temps normal. Nous avons donc pu, avec l'application WhatsApp, passer des appels en Visio. Ça a très bien fonctionné, notamment avec les ados puisque de toute façon c'est leur mode de communication habituel, voire préféré. En plus ça amène une nouvelle dynamique dans la relation éducateur - enfant, ils ont apprécié. C'était tout nouveau le fait d'utiliser la Visio avec les familles. Après deux mois comme ça, ce n'était pas forcément simple pour nous qui sommes des éducateurs de terrain. Pour évaluer la situation c'était difficile, comme le confinement a eu un impact sur les familles, il y en a qui l'ont très mal vécu, les violences intrafamiliales se sont développées, des parents qui ont des problématiques alcooliques ont parfois augmenté leur consommation, etc. Il y avait pleins d'éléments et d'enjeux à maîtriser, et qui souvent à distance étaient compliqués, donc dans certaines situations, on pouvait se déplacer dans le cadre des mesures de prévention COVID. »

« Dans cette situation exceptionnelle, on s'est adapté.
De toute façon le fondement de notre métier, c'est l'adaptation »

ALEXANDRE LEDRAIT,
Psychologue sur le Dispositif de Dieppe

Il est à l'initiative de la mise en place d'une hotline destinée aux appels à caractère d'urgence pour les services de milieu ouvert et d'insertion du territoire, en partenariat avec **l'Œuvre Normande des Mères.**

« Cette hotline a permis pendant le confinement d'apporter du soutien à la fois aux usagers en leur proposant un entretien d'investigation ou un accompagnement psychologique en fonction de leur besoin, mais aussi aux professionnels qui pouvaient rencontrer des difficultés dans leur pratique. En effet, la crise sanitaire a exacerbé les difficultés sociales, notamment les situations suivies par le service d'insertion. J'ai pu constater que la précarité était certes psychologique, mais surtout sociale. Ceux qui étaient déjà isolés avant le confinement, le sont devenus encore plus. J'ai en tête un homme vivant seul, qui était persuadé d'être atteint du Covid-19, il ne sortait plus de son lit. Je l'ai d'abord accompagné par téléphone et j'ai ensuite été passeur et facilitateur pour activer les différents services nécessaires autour de lui : entre autres les pompiers pour vérifier son état de santé et la livraison d'un panier alimentaire pour qu'il puisse manger tout en restant à son domicile. »

MESURE JUDICIAIRE D'INVESTIGATION ÉDUCATIVE

La **Mesure Judiciaire d'Investigation Éducative** est un outil d'aide à la décision du Juge des Enfants permettant de recueillir des éléments sur la personnalité du mineur, sa situation familiale et sociale et sur le sens des actes qu'il pose ou qu'il subit. Cette mission relève de la compétence de la Protection Judiciaire de la Jeunesse.

411 ENFANTS CONCERNÉS

ÂGES DES ENFANTS

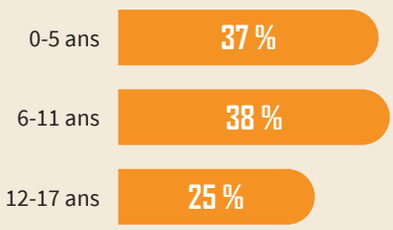

ORIGINE DU SIGNALEMENT

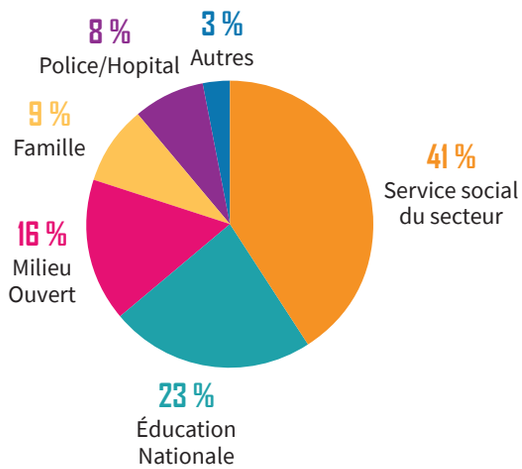

DURÉE DE LA MESURE

DÉCISIONS PRISES SUITE AUX MESURES SORTIES

- 59 % Mesure de Milieu Ouvert
- 20 % Non lieu
- 13 % Placement
- 7 % Sursis à statuer
- 1 % Pas de suite donnée car majorité

51 % des mesures ne bénéficiaient d'aucune mesure éducative ou suivi social avant la MJIE

CENTRE ÉDUCATIF FERMÉ

La Fondation Les Nids accueille au sein de ses deux **Centres Éducatifs Fermés** (CEF) des adolescent.es dans le cadre d'un sursis avec mise à l'épreuve, d'un contrôle judiciaire ou d'un placement extérieur. Ces jeunes encourent une peine de cinq années de prison et leur placement en CEF est une alternative à l'incarcération pour une durée de six mois renouvelable une fois.

L'objectif est de leur **offrir un cadre éducatif intensif permettant d'élaborer avec eux un projet d'avenir et ainsi lutter efficacement contre les récidives.** Le CEF s'efforce de construire pour les jeunes accueillis un mode de prise en charge qui répond au mieux à leurs besoins et à l'évolution de la justice des mineurs.

51 JEUNES ACCUEILLIS EN 2020

19 à Doudeville

à Saint-Denis-le-Thiboult 32

CADRE JURIDIQUE

MOYENNE D'ÂGE CHEZ LES FILLES À L'ARRIVÉE

15,7 ans

Du fait de la spécificité d'accueil exclusif de jeunes filles, le CEF de Doudeville a accueilli des adolescentes venant de l'ensemble du territoire métropolitain et d'outre-mer.

MOYENNE D'ÂGE CHEZ LES GARÇONS À L'ARRIVÉE

14,8 ans

96% des garçons venais du territoire Grand Nord, Grand Ouest ou d'île de France

ORIENTATION À LA SORTIE POUR LES JEUNES ACCOMPAGNÉS

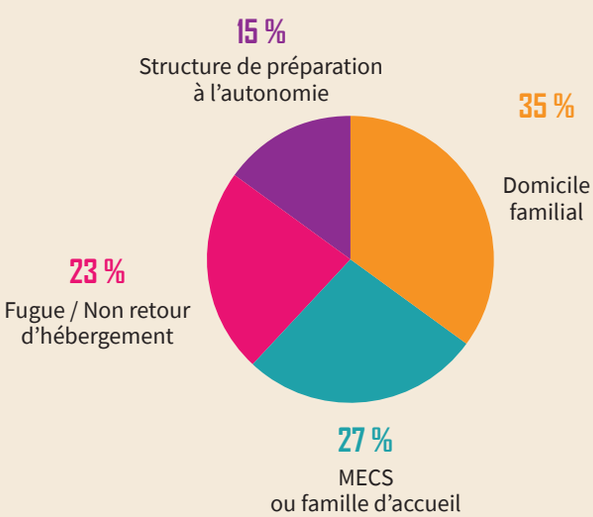

88 % des jeunes sortis en 2020 ont été accueillis au CEF entre 6 mois et 1 an, soit la durée de placement prévue par cette mesure (6 mois, renouvelable une fois).

FOCUS ACTIVITÉ

Le principal enjeu de cette année 2020 pour les **Centres Educatifs Fermés** a bien sûr été la **gestion de la crise sanitaire liée à l'épidémie de COVID-19.** L'accompagnement des jeunes a dû être repensé afin **d'assurer la continuité du service tout en veillant à la sécurité** de l'ensemble des mineurs, ainsi que celle des professionnels présents.

Parallèlement au Plan de Continuité de l'Activité (PCA) rédigé par le siège social, un protocole COVID propre au CEF a été instauré et piloté par l'infirmière de la structure : une **procédure destinée à protéger les mineurs et les personnels,** dans le contexte COVID-19 tout en **assurant la continuité du service dans le respect des règles sanitaires.**

Afin de répondre à un besoin régulier de dépistage des « cas contact » mais aussi des mineurs arrivant au CEF, l'infirmière a été formée à la réalisation des tests PCR. Riche de l'apport théorique de cette formation mais aussi de l'expérience pratique acquise lors des campagnes de dépistage au CEF, elle a pu à son tour former ses consœurs infirmières de la Fondation les Nids.

L'ouverture culturelle et sportive constitue un des leviers mobilisables pour **aider à développer une conscientisation citoyenne,** laquelle est favorisée sur les temps éducatifs collectifs au sein du centre. Plusieurs ateliers sont organisés régulièrement dans les deux structures. Certaines sorties n'ont pas pu avoir lieu en 2020 pour des raisons sanitaires, mais quelques activités ont tout de même été maintenues.

• L'ouverture culturelle à travers les séances de ciné débat

Initié par l'infirmière et trois éducateurs du CEF de Saint-Denis-le-Thiboult, le ciné-débat a été mis en place sur un rythme mensuel afin de **proposer aux jeunes d'échanger** autour d'un repas amélioré confectionné tous ensemble suivi de la projection d'un film à thème sociétal choisi en amont en fonction de l'actualité comme **l'immigration, le droit à la différence ou encore les jeux dangereux** pour ne citer qu'eux.

Aussi cette activité leur permet **d'apprendre à prendre la parole en public pour pouvoir exprimer librement leur opinion et faire valoir leur droit de réponse.** De fait, ce **temps d'échange favorise le croisement des regards et des opinions,** ouvrant ainsi le débat entre les jeunes mais aussi avec les professionnels. Dans une démarche de déconstruction de certaines représentations, le ciné-débat apparaît donc comme un levier opérant et ludique.

• La médiation animale, de multiples atouts

Depuis l'année 2018, le partenariat entre le CEF de Doudeville et le Centre Equestre de la Scie s'est poursuivi. En effet, dans le cadre du Fond Interministériel de la **Prévention de la Délinquance,** la préfecture de Seine-Maritime a retenu ce partenariat afin de **favoriser la réinsertion sociale** de jeunes filles du CEF de Doudeville grâce aux activités liées à l'équitation.

Au regard du public visé, le projet repose sur la **socialisation en lien avec le cheval** qui constitue un vecteur favorisant **l'adaptabilité et l'écoute** des besoins et limites de chacun. Il permet également d'aborder les questions de respect de l'autre dans une communication non verbale, de confiance en soi, de développement de ses connaissances, compétences et aptitudes.

Il contribue à l'élargissement de son environnement relationnel et à la **prise en compte de la nature et de l'environnement** ainsi que des exigences d'hygiène de vie, de motricité, de sécurité imposées dans un cadre équestre.

DISPOSITIF ITEP

La Fondation Les Nids accueille des enfants et des adolescents au sein de deux **D**ispositifs **I**ntégrés **T**hérapeutiques, **E**ducatifs et **P**édagogiques (DITEP), à la demande des familles et sur décision de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) du département de résidence. Ces jeunes, âgés de 6 à 18 ans, ont des potentialités intellectuelles préservées, mais présentent des difficultés psychologiques et des troubles du comportement qui perturbent leur scolarité et leur accès aux apprentissages. Les deux DITEP de Mont-Saint-Aignan et de Serquigny relèvent de la compétence de l'Agence Régionale de Santé.

128
JEUNES ACCOMPAGNÉS EN 2020

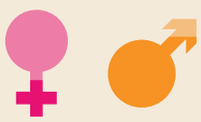

19 % 81 %

MOYENNE DE PRÉSENCE

2,6 ans — Serquigny

2,8 ans — Mont-Saint-Aignan

Le temps de présence moyen dans les DITEP est de près de **3 ans.**

ÂGES DES JEUNES

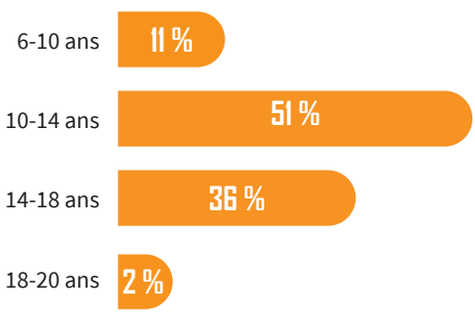

INCLUSION SCOLAIRE

- 3/4 des jeunes accompagnés ont eu accès à une scolarité ou à une formation en milieu ordinaire, à temps plein ou partagé sur l'ensemble des deux dispositifs.

MESURES DE PROTECTION AU SEIN DU DISPOSITIF

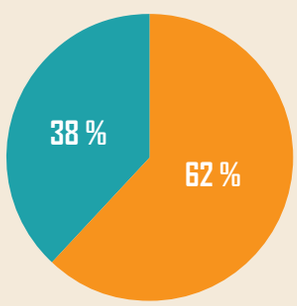

- jeunes sans lien avec la Protection de l'enfance
- jeunes bénéficiant d'une mesure de Protection de l'enfance

SUIVI PSYCHIATRIQUE DES JEUNES

30 % sans suivi — **70 %** avec suivi

PARCOURS AU SEIN DU DISPOSITIF

15 % des jeunes accueillis en 2020 ont bénéficié d'un changement de modalité d'accompagnement en cours d'année (internat, accueil de jour, SESSAD, CAFS).

Le **Centre d'Accueil Familial Spécialisé** permet aux enfants accompagnés par les dispositifs ITEP de bénéficier d'un environnement complémentaire de celui qu'ils peuvent trouver dans leur propre entourage. En 2020, le CAFS a permis à trois jeunes d'être accueillis, en journée ou pendant plusieurs jours, pour prendre du recul sur l'ambiance collective ou bénéficier de temps de répit pendant les périodes de confinement.

FOCUS ACTIVITÉ

Le Pôle Vers l'Autonomie (PVA) de l'Orée du Bois à Mont-Saint-Aignan

L'équipe du **Pôle Vers l'Autonomie** se compose **d'une enseignante, d'une assistante sociale, d'une éducatrice spécialisée, d'une psychologue et d'une conseillère en insertion professionnelle.** L'accompagnement du Pôle Vers l'Autonomie a pour objectif **d'aider le jeune à valoriser et à développer ses compétences sociales, scolaires, professionnelles…** L'autonomie dans sa vie quotidienne est un enjeu fort. Il s'agit de **façonner son avenir en le préparant à une autonomie affective et relationnelle** en gardant, tant que faire se peut, le soutien de sa famille et de son environnement. Si l'accompagnement du jeune révèle des besoins particuliers, le pôle dispose d'un Appartement Thérapeutique d'Apprentissage.

« J'aime surtout les ateliers car cela occupe mes journées. J'y apprends des choses et je rencontre des gens, je suis contente d'être en contact avec des adultes mais également avec d'autres jeunes. Le DITEP m'a permis de trouver une formation. J'ai également beaucoup aimé mon stage avec la maitresse de maison. Le soutien scolaire m'a aidé pour mon CFG je suis très heureuse de l'avoir passé. Je n'ai pas de point négatif à donner. »

JULYA,
Accompagnée par le pôle vers l'accompagnement

L'inclusion scolaire

Porté par une démarche nationale d'inclusion scolaire, **le collège de Brionne et le DITEP de Serquigny ont établi un partenariat** pour créer une **classe supplémentaire depuis la rentrée scolaire 2018,** animée par une enseignante et une éducatrice de l'ITEP. Ainsi, six jeunes du Dispositif inscrits dans le collège de la 6ème à la 3ème peuvent profiter de cette unité d'enseignement spécifique lorsqu'ils ne sont plus en mesure de suivre un cours dans les conditions classiques. Le partenariat avec le collège a d'ailleurs été étendu aux élèves n'ayant pas de notification MDPH, qui ont aussi parfois besoin de répit en cours de journée. Les deux professionnels sont des personnes ressources auprès des enseignants du collège sur des situations qui ne relèvent pas forcément de l'ITEP, mais qui les interrogent ou les préoccupent.

« Les bénéfices sont multiples : la notion d'école inclusive prend tout son sens. Le regard que portent les enseignants mais aussi les élèves sur le handicap évolue positivement. Le fait de pouvoir mettre en place des conventions pour que des élèves du collège puissent être pris en charge dans cette unité et ce sans attendre la notification MDPH est un réel point positif. Le regard des parents sur l'ITEP change et le fait de voir fonctionner la classe ESPOIR peut amener certaine famille à saisir la MDPH. »

VALÉRIE BOUCHEZ,
Principale adjointe du collège Pierre Brossolette de Brionne

Le soin pendant le confinement...

« Durant le confinement, un travail thérapeutique à distance s'est mis en place dans un contexte sanitaire à potentialité hautement anxiogène. Dans ce contexte, les psychologues ont d'abord proposé des temps d'échange en lien avec les angoisses liées au contexte, la peur de transmettre comme celle d'être contaminé. L'espace psychique de la consultation virtuelle en Visio, mais non moins réel, a su respecter tout autant la qualité de la parole ainsi que son interprétation et analyse. Des outils tels que WhatsApp et Zoom nous ont permis de faire perdurer un lien thérapeutique au travers des écrans et ainsi d'éviter le stress des déplacements. Afin d'augmenter le soutien aux familles et aux jeunes accompagnés par le DITEP, les séances ont été, la plupart du temps, coupées en deux dans la durée et doublées au niveau de la fréquence, de façon à assurer un contact plus régulier et permettre de contribuer à une rupture de l'isolement. »

ÉMILIE PAQUIN,
Psychologue au DITEP L'Orée du Bois

ACTIVITÉS SUBVENTIONNÉES

Les Espaces Rencontre

Ces lieux situés à Rouen, Dieppe et au Havre permettent de **conserver ou de rétablir des liens** entre l'enfant et un membre de sa famille. Cet espace sert aussi de **relai pour assurer le passage de l'enfant** entre le père et la mère, lorsque la situation est trop conflictuelle. La Caisse d'Allocations Familiales et la Cour d'Appel sont les financeurs de cette action.

168 DOSSIERS TRAITÉS

L'espace Parent

Situé à Rouen, ce service, accessible par tous, apporte son soutien aux parents qui souhaitent **bénéficier gratuitement de conseils de professionnels à propos de leur rôle de parent** ou face aux difficultés qu'ils rencontrent avec leur(s) enfant(s). Cette mission est financée par la Caisse d'Allocations Familiales et le Département de la Seine-Maritime.

82 ENTRETIENS INDIVIDUELS ET FAMILIAUX

La Médiation Familiale

Organisée à Rouen, cette action est menée par un médiateur familial diplômé d'Etat et permet à des personnes séparées ou confrontées à un conflit familial de **renouer le dialogue dans l'intérêt de l'enfant.** Les financements proviennent du Ministère de la Justice, de la Caisse d'Allocations Familiales et de la Mutualité Sociale Agricole.

31 DOSSIERS TRAITÉS

L'audition de l'enfant dans le champ du contentieux familial

A Dieppe et au Havre, des professionnels disposant de compétences spécifiques dans le champ du contentieux familial, auditionnent des **mineurs désirant être entendus dans le cadre d'une procédure judiciaire** les concernant. Le but est **d'écouter leur ressenti et leurs attentes,** sans pour autant leur conférer le statut de partie. Cela permet d'aider le Juge à prendre une décision dans l'intérêt du mineur. Cette mission est financée sur frais de justice.

67 AUDITIONS RÉALISÉES

L'audition des mineurs victimes

La Fondation Les Nids est partenaire depuis 2014 de l'association « *En parler* », pour permettre la **présence d'un psychologue** qui accompagne l'enfant et assiste l'Officier de Police Judiciaire dans **l'audition des enfants victimes de violences ou maltraitances sexuelles.** Des psychologues du territoire de Dieppe sont mobilisés pour assurer cet accompagnement durant l'audition. Une rencontre post audition est proposée à l'enfant et sa famille afin d'évaluer le besoin et de les orienter vers les ressources de droit commun.

Cette action est financée sur frais de justice.

26 AUDITIONS RÉALISÉES

Les activités socio-judiciaires

Portée par la Fondation Les Nids **en partenariat avec l'Œuvre Normande des Mères,** cette plateforme de coopération mène différentes actions socio-judiciaires développées suite à la signature d'une convention avec le tribunal judicaire de Dieppe. L'objectif de ces activités est **d'agir contre l'exclusion sociale et d'accompagner des personnes sous main de justice, dans le cadre d'infractions pénales.**

Plusieurs principes fondamentaux régissent ces actions : l'individualisation de la réponse pénale qui permet d'adapter la sanction à la situation de chaque justiciable et donc de mieux prendre en considération la question de l'insertion ou de la réinsertion ; la conviction de la nécessité d'un accompagnement socio-éducatif de chaque auteur à partir d'une dynamique ne réduisant pas la personne aux seuls faits commis et enfin la prise en considération des victimes.

286 PERSONNES SUIVIES

Enquête Sociale pour le Juge aux Affaires Familiales

Cet outil visant à permettre la prise de décision par le Juge aux affaires familiales, préserve l'intérêt de l'enfant et favorise la continuité et l'effectivité du maintien du lien de l'enfant avec chacun des parents. Cette action est financée par frais de justice sur le territoire de Dieppe.

20 ENQUÊTES, AU BÉNÉFICE DE 29 ENFANTS

Atelier relais

Cette action, menée en partenariat avec l'Education Nationale et la Ville du Havre, permet de prendre en charge sur une période de six semaines des élèves repérés dans les collèges comme étant en voie de décrochage scolaire. Cette action est menée par le service d'accueil de jour au Havre.

12 JEUNES ACCUEILLIS

Etape école

Menée en partenariat avec l'Education Nationale et la Ville du Havre, au sein du service d'accueil de jour, cette activité consiste à accueillir une cinquantaine de jeunes par an exclus temporairement de leur établissement scolaire afin qu'ils prennent conscience que leurs actes ont des répercussions sur leur vie future. Ce moment permet également de mettre en relief les capacités des jeunes et ainsi les remobiliser sur leur rapport à l'école.

21 JEUNES ACCUEILLIS

Insertion par le logement

La Fondation Les Nids s'inscrit également dans une démarche au service de la prévention des risques d'aggravation des situations sociales, individuelles ou familiales. Elle prend en charge chaque année près de 300 personnes par des programmes individuels ou collectifs d'insertion par le logement ou d'accompagnement social. Toutes menées sur le territoire de Dieppe, certaines actions sont construites en partenariat avec l'œuvre Normande des Mères.

194 MÉNAGES ACCOMPAGNÉS

LA FONDATION LES NIDS
en 2020

GOUVERNANCE ET ORGANISATION

au 31 décembre 2020

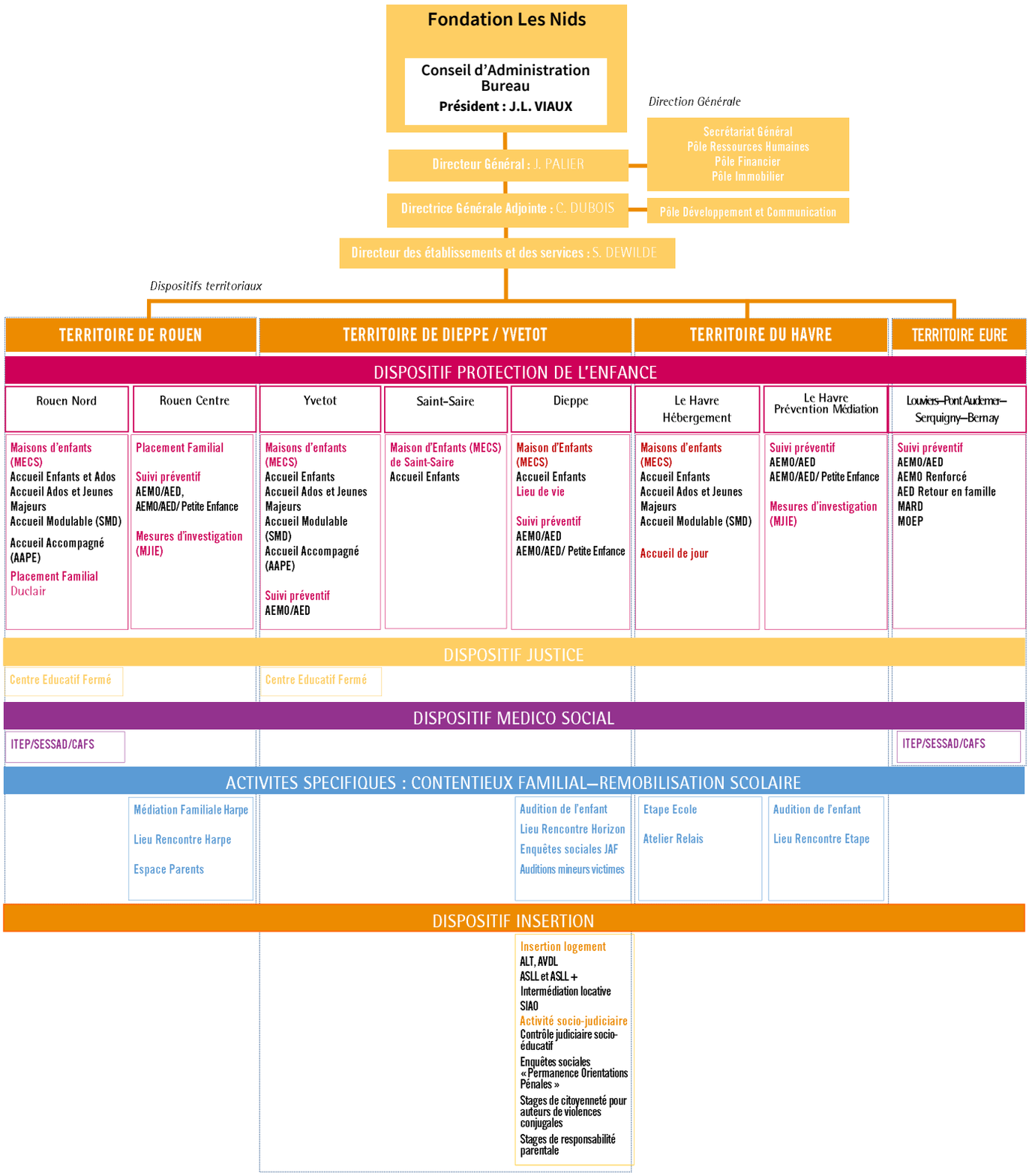

VIE DE LA FONDATION

En 2019, l'Association Les Nids s'est transformée en **Fondation Reconnue d'Utilité Publique** afin de **pérenniser et sécuriser ses actions au bénéfice des personnes accompagnées.** Cette transformation a également permis d'intégrer dans son Conseil d'Administration de nouveaux partenaires au sein de différents collèges (collège des partenaires institutionnels, collège des membres fondateurs, collège des personnalités qualifiées, collège des amis de la Fondation).

En amont de cette transformation, il a été décidé de déposer les statuts d'une nouvelle **association, nommée Madeleine Lecoeur- Les Nids** afin que les adhérents, les bénévoles et les anciens accueillis puissent continuer à être associés aux activités de la Fondation et pour que la vie associative des Nids perdure.

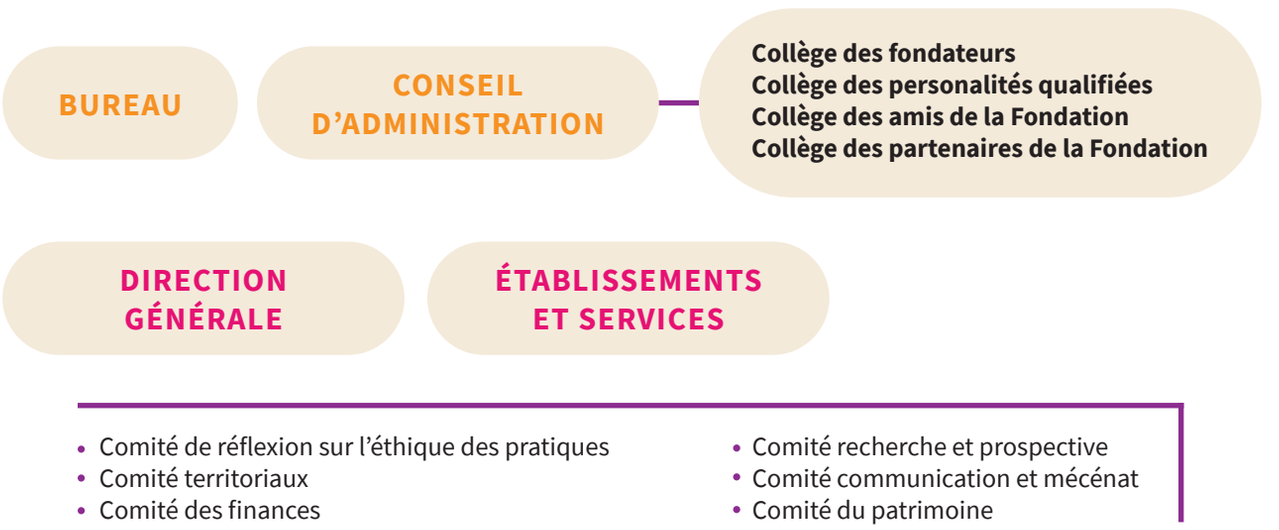

• Une organisation sous forme de comités

Six comités sont chargés **d'accompagner la Fondation dans les actions qu'elle mène** et sont pour cela composés d'au moins trois administrateurs, dont l'un d'eux est Président du comité et chargé de porter les orientations fixées lors de ces instances auprès du Conseil d'Administration.

Les comités territoriaux sont des temps consacrés aux actualités des établissements. Cinq réunions annuelles réunissent neuf adimistrateurs et l'équipe de professionnels du territoire concerné. Aussi, un temps de réunion générale annuel est planifié, réunissant l'ensemble des directeurs et les neuf mêmes administrateurs.

Les comités de réflexion sur l'éthique des pratiques permettent de se saisir de sujets ou problématiques repérées sur le terrain, afin de faire avancer la réflexion au niveau institutionnel, d'élaborer une pensée partagée, de construire la mise en pratique des valeurs propres à la Fondation. Cinq administrateurs et six professionnels des Nids sont conviés à ce comité, se réunissant deux fois par an.

Les comités des finances bi-annuels permettent aux directeurs de livrer aux six administrateurs conviés une lecture de l'utilisation des budgets et des ressources allouées au profit des enfants.

Les comités chargés du patrimoine garantissent le fonctionnement statuaire du fonds de dotation Patrimo'nids et le suivi de la dotation de la Fondation. Ces instances ont lieu trois fois par an, et réunissent cinq adimistrateurs.

Les comités communication et mécénat permettent d'échanger sur le contenu et la planification de la communication institutionnelle, de fixer les orientations en terme de recherche de mécènes et de garantir le fonctionnement statuaire du fonds de dotation Mécénids. Ce comité se réunit trois fois par an et convie sept membres des Conseils d'Administration des Nids et de Mécénids.

Les comités recherche et prospective permettent de réfléchir sur le développement de la Fondation à partir d'appels à projets, de suivre les travaux de recherche effectués aux Nids et de nourir les prochaines prises de paroles institutionnelles. Six administrateurs sont présents à ces réunions organisées deux fois par an.

La communication institutionnelle

La lettre d'information interne

Destinée à l'ensemble des professionnels des Nids, cette « *Newsletter* » permet de **valoriser les actions menées sur l'ensemble du territoire,** mais également une meilleure lecture de l'ensemble des missions de la Fondation.

La revue « *Actes* »

Ce support de **communication interne et externe** permet de retracer les temps forts trois fois dans l'année et de **valoriser les actions** menées par et pour les **jeunes accompagnés** par la Fondation.

Un nouveau site internet

Dans le prolongement de l'élan apporté par la nouvelle identité visuelle de la Fondation Les Nids, l'année 2020 a permis de décliner différents supports de communication : la signalétique des établissements, une plaquette institutionnelle, les réseaux sociaux et le site internet. Ce dernier a été retravaillé pour être plus **impactant, plus lisible et plus «responsive».**

Les rencontres annuelles

Opéra participatif - Les petites noces

Cette année encore, dans le cadre d'un **partenariat d'ouverture et de médiation culturelle** près de 350 enfants accompagnés par leurs parents, bénévoles, éducateurs ont participé à la Générale de l'opéra participatif. De par ce partenariat, l'Opéra de Rouen Normandie et Fondation Les Nids affirment **ensemble une volonté forte d'être acteur social et culturel** sur tout le territoire normand.

Chiche Chef

En lien avec les préoccupations de **préparation à l'autonomie** des jeunes accompagnés, ces journées proposent une **éducation à l'hygiène et à la santé alimentaire** aux enfants et adolescents.

Un événement permettant un apport théorique suivi de la pratique à travers la réalisation, par les jeunes, de recettes de saison proposées par un Chef cuisinier de la Région. Des **rencontres interculturelles** dans un esprit convivial organisées par Nutriset en partenariat avec la Fondation Les Nids, le Château de Miromesnil et France Terre d'Asile.

Les villages des associations au Havre et à Mont-Saint-Aignan

Dans l'objectif d'être acteur sur son territoire mais aussi de faire connaitre la Fondation Les Nids, ses missions, ses valeurs. Ces journées sont l'occasion de **faire connaitre les besoins des Nids en bénévolat,** via l'association Madeleine Lecoeur mais aussi de présenter le **parrainage** développé par la Fondation Les Nids.

GESTION ET DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

Employeur majeur sur ses territoires d'action, la Fondation compte **916 salariés en 2020 œuvrant pour le bien-être, l'accompagnement et l'éducation des enfants/ jeunes dont elle a la responsabilité.** Afin de garantir cette mission essentielle, la direction des ressources humaines contribue, en lien avec les directions opérationnelles de la Fondation, au recrutement et au développement des professionnels.

Cartographie des métiers

La Fondation compte 7 métiers qui contribuent tous à leur niveau à la qualité de prise en charge des enfants/jeunes accueillis au sein de la Fondation.

RÉPARTITION PAR MÉTIER AU 31/12/20

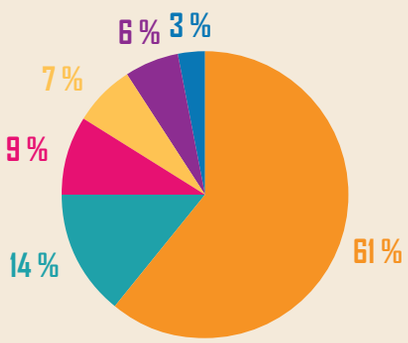

- Socio-éducatif
- Vie des établissements
- Administratif
- Management
- Médical/Paramédical/Soin
- Pédagogique

PARMI LES SALARIÉS INTERVENANT DANS LA PRISE EN CHARGE ÉDUCATIVE

61 %

occupent le métier **socio-éducatif.**

22 %

occupent des fonctions indispensables pour garantir un quotidien sécurisant et de qualité pour les jeunes et les enfants tels que : **maître.sse de maison, Femme/Homme d'entretien, surveillant de nuit (H/F), chauffeur (H/F), psychologue (H/F)** pour ne citer qu'eux.

Gestion administrative et relations contractuelles

Chaque mois, la Fondation Les Nids produit en moyenne 1 000 bulletins de salaire et assure l'intégralité des déclarations sociales liées aux rémunérations versées.

des salariés de la Fondation sont embauchés en **contrat à durée indéterminée.**

33 salariés de la Fondation ont bénéficié d'une **mobilité interne** visant à accompagner leur carrière professionnelle et à leur permettre d'évoluer dans leurs pratiques.

Effectif de la Fondation

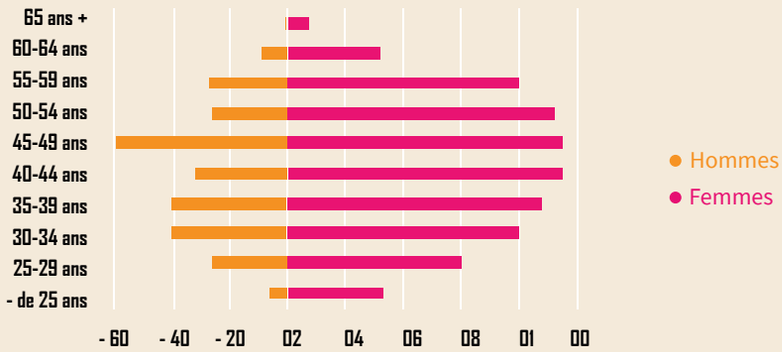

Le personnel de la Fondation est majoritairement féminin (**71** % de l'effectif de la Fondation). Ce pourcentage s'explique par la très forte représentativité des femmes dans les filières sociales et médico-sociales.

ANCIENNETÉ

12,3 ans

ÂGE MOYEN

42,7
ans

Une Fondation engagée dans le développement des compétences...

Le contexte sanitaire (COVID19) n'a pas permis à la Fondation de mettre en place les actions de formation à hauteur de ses ambitions en 2020 (suspension des actions sur certaines périodes). Néanmoins, la Fondation réaffirme sa volonté de permettre à ses salariés de développer et de consolider leurs compétences tout au long de leur parcours professionnel.

Parallèlement, la Fondation poursuit son engagement en matière de politique de stage et porte une attention particulière à la formation des futurs professionnels, en partenariat avec les centres de formations du travail social, notamment pour :

- Faire découvrir notre secteur et contribuer à le rendre attractif auprès de futur.es professionnel.les ;
- Favoriser les échanges intergénérationnels entre des professionnel(le)s en devenir et des professionnel.les confirmé.es et de bénéficier d'un regard neuf sur notre métier et nos pratiques ;
- Identifier de futur.es professionnel.les à recruter et faire ainsi des stagiaires une source privilégiée pour le recrutement de jeunes diplômé.es qu'il s'agisse de contrat à durée déterminée ou indéterminée.

... pour l'égalité professionnelle

EMPLOI ET MAINTIEN DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS AU SEIN DES NIDS

La Fondation poursuit ses efforts au quotidien pour i**ntégrer et maintenir des personnes en situation de handicap.**

Elle accompagne les salariés concernés dans leurs démarches de reconnaissance ou dans l'aménagement de leur poste de travail.

EN 2020, LES FEMMES OCCUPAIENT 73 % DES POSTES CADRES DE LA FONDATION

La Fondation s'emploie à **recruter et à faire évoluer ses professionnels en fonction de leurs compétences** et non de leur genre.

Et le dialogue social

La Fondation Les Nids dispose de **10 comités sociaux et économiques et d'un comité social et économique central d'entreprise.**

Ainsi, en 2020, 34 représentants du personnel titulaires assurent dans la quotidienneté un **rôle de proximité avec les salariés** sur des questions notamment liées à leurs conditions de travail.

En 2020, en plus des réunions ordinaires, la Fondation a mis en place des **réunions spécifiques** pour associer pleinement les représentants du personnel à la gestion de la crise sanitaire.

15 réunions extraordinaires de CSE-CE portant entre autres sur la COVID se sont ainsi tenues en plus des 2 réunions CSE-CE ordinaires et des 2 réunions de CSSCT, pour permettre de **sécuriser les salariés et les pratiques professionnelles.**

En parallèle, les **consultations obligatoires** ont permis à la Fondation Les Nids de présenter aux représentants des salariés ses **orientations stratégiques** et de rendre compte de sa politique sociale ainsi que de sa situation financière.

Communication RH

La Fondation Les Nids a réalisé **quatre vidéos métiers** permettant de faire découvrir la fonction d'intervenant socio-éducatif au sein de nos différents champs d'activité : intervenants socio-éducatifs en maison d'enfants, milieu ouvert, CEF et DITEP.

Ces **témoignages de professionnels engagés** permettent de valoriser le métier socio-éducatif tant à l'interne qu'à l'externe.

Les vidéos sont consultables sur différents supports de communication et notamment sur le site internet, la chaine YouTube de la Fondation ou les réseaux sociaux.

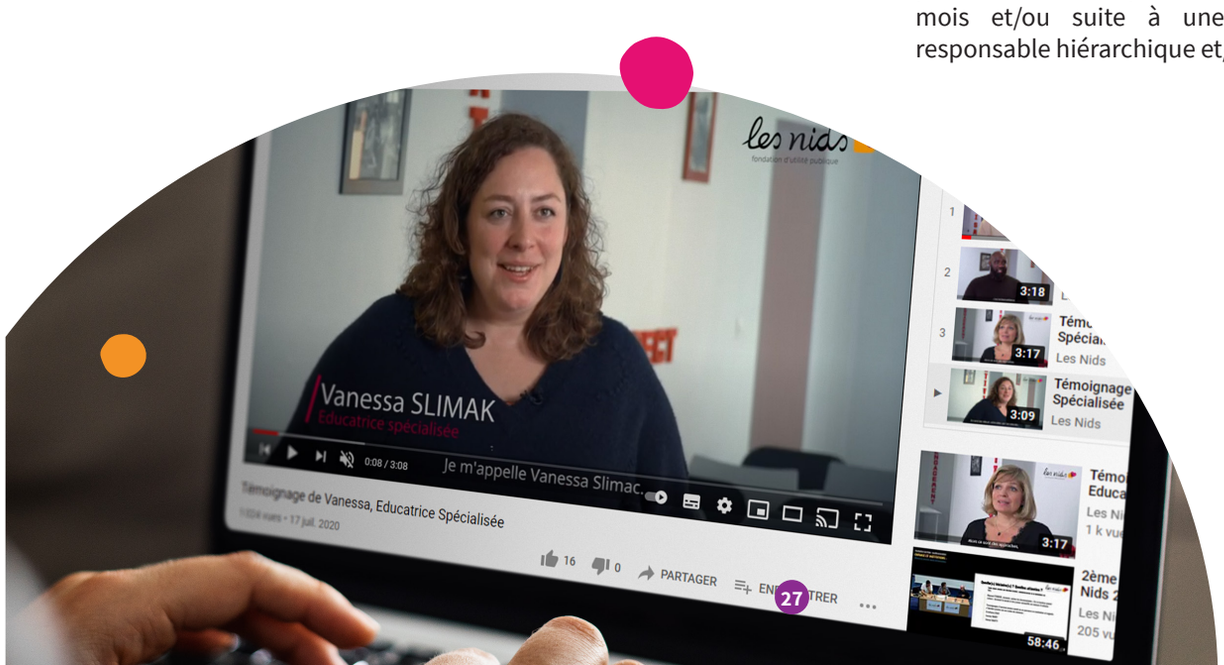

Accompagnement des salariés - Qualité de Vie au Travail (QVT)

La Direction Générale entend faire de la **prévention des risques professionnels** - et en priorité des risques psychosociaux - un des **objectifs stratégiques pluriannuels** fort de la direction des ressources humaines.

Aussi, si au titre de l'année 2021, la mise à jour des DUER reste un objectif, la priorité est avant tout fixée sur la **mise en place de plans d'actions** afin d'éviter, réduire, supprimer - quand cela est possible - les risques professionnels repérés comme critiques (sur la base d'indicateurs santé/sécurité tels que le nombre d'AT avec ou sans arrêt sur un même type de risques).

De même, si la Fondation n'est pas engagée dans une démarche QVT, elle met en œuvre de **nombreuses actions ou plan d'actions** y concourant.

A titre d'exemple, la direction des Ressources Humaines :

- **Accompagne** les salariés dans leur **problématique de santé,** en gérant notamment les contrats groupes « *mutuelle et prévoyance* » ;
- **Accompagne** les salariés dans différentes démarches telles que les **aides au logement** (action logement) ou sur les dispositifs de formation existants (Plan, CPF)… ;
- **Met en place des parcours professionnalisant** pour permettre le maintien de l'employabilité au sein de la Fondation et en dehors ;
- Veille autant que possible à **l'équilibre entre vie personnelle et professionnelle** en proposant des plannings de travail prenant en compte les besoins de l'organisation/des publics accueillis mais aussi les préconisations des professionnel.les ;
- Prépare une reprise la plus sereine possible pour les professionnel.les après une absence de plusieurs mois et/ou suite à une demande (salarié.e/ responsable hiérarchique et/ou médecin du travail).

FINANCEMENT DE NOS ACTIONS

L'ensemble des actions de la Fondation Les Nids a lieu sur le territoire normand. Les ressources financières qui lui permettent d'assurer ses missions d'intérêt général proviennent principalement de financements publics, mais aussi de la générosité privée.

Financements publics

La Fondation Les Nids a reçu en 2020 un produit de tarification de **48 M €** par ses différents partenaires publics. Ces financements sont essentiellement constitués de prix de journée et de subventions, négociés annuellement ou pluri-annuellement, en fonction du champ d'activité.

RÉPARTITION DU BUDGET 2020

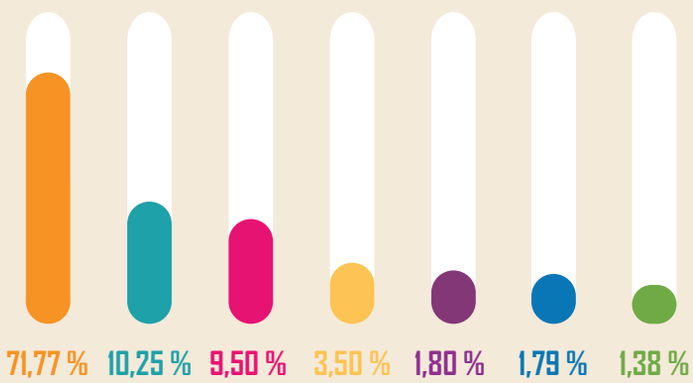

- Conseil Départemental de Seine-Maritime
- Agence Régionale de Santé (ARS)
- Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ)
- Autres : Villes, Caf, DDCS, Cour d'Appel
- Conseil Départemental de l'Eure
- Autres Conseils Départementaux (hors 76 et 27)
- Activités subventionnées

RÉPARTITION DES CHARGES PAR CHAMP D'ACTIVITÉ

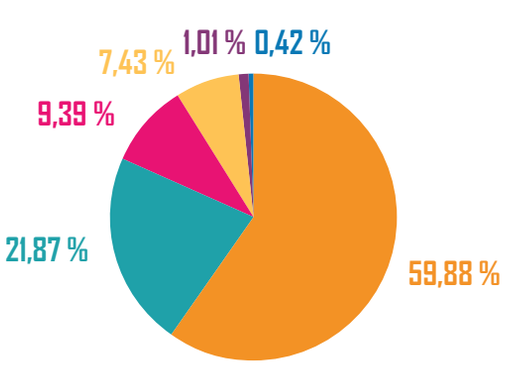

- Placement
- Suivi préventif
- Éducation en institut spécialisé
- Délinquance des mineurs
- Insertion
- Lieux de médiation

RÉPARTITION DES CHARGES PAR GROUPE DE DÉPENSES

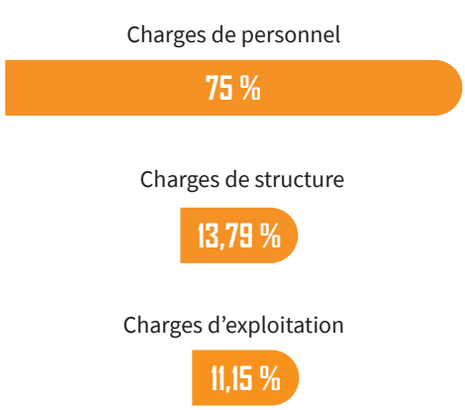

Financements privés

Les ressources du secteur associatif peuvent également provenir de la générosité privée, qui se compose de dons et de legs de particuliers, du mécénat d'entreprise, de clubs services, d'actions citoyennes d'écoles…

Pour parvenir à conserver son autonomie d'acteur social et garantir la pérennité de sa mission auprès des enfants, la Fondation Les Nids a poursuivi en 2020 ses actions de collectes de fonds privés via l'appel à la générosité et les opérations événementielles.

POLITIQUE DE MÉCÉNAT

La vocation première du Fonds de dotation Mécènids est **d'appuyer la mise en œuvre des actions des Nids** en structurant sa communication et en valorisant son image et ses projets. Mécènids promeut ainsi l'identité, la place et le rôle de la Fondation Les Nids.

Ce travail de sensibilisation sur les missions et métiers des Nids permet de **développer une politique de financement de projets** éducatifs, culturels, sportifs, de coopération, sociaux au bénéfice des enfants et familles accompagnés par la Fondation Les Nids.

RÉPARTITION DES PROJETS 2020 FINANCÉS PAR LES ACTIONS DE MÉCÉNAT

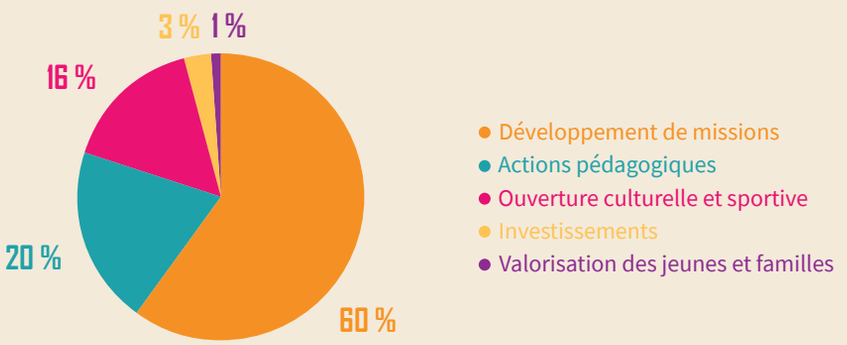

Mécénat et partenariat

Dans le cadre de sa mission d'intérêt général, la Fondation Les Nids, via le Fonds de dotation Mécènids, s'appuie sur un réseau de partenaires permettant une ouverture sur son territoire et le développement de projets concrets, adaptés et durables :

MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES BNP PARIBAS

L'année 2020 a permis la concrétisation d'une mission de **mécénat de compétences de long terme** avec le **Groupe BNP PARIBAS.** La Fondation Les Nids a donc bénéficié durant l'année complète d'une personne à temps plein sur le Dispositif d'Yvetot en lien avec l'insertion sociale et professionnelle des jeunes. Cette mission s'est révélée très positive tant pour les professionnels des Nids que pour les jeunes.

UN LIVRET D'ACCUEIL POUR LES ENFANTS

Fruit de la réflexion et d'un **travail collaboratif** avec l'ensemble des professionnels de la Fondation Les Nids, toutes missions et tous métiers confondus, le livret d'accueil pour enfant a été conçu avec un message adapté, une parole directe et à hauteur d'enfant. Ceci dans l'objectif de **favoriser la compréhension de l'enfant concernant son placement** tout en garantissant une cohérence d'accueil sur l'ensemble des territoires de la Fondation Les Nids. Ce projet a été financé par le **Groupe Nutriset** et réalisé en partenariat avec **l'agence Zigzag.**

DES MÉCÈNES ET PARTENAIRES AUX CÔTÉS DES NIDS DURANT LE CONFINEMENT

La crise sanitaire de 2020 a permis de mesurer l'intérêt des actions développées par Mécènids depuis plusieurs années, notamment à travers le soutien réactif de mécènes et partenaires fidèles aux côtés des Nids durant le confinement.

La Fondation ENGIE a financé l'achat de tablettes tactiles destinées à faciliter la continuité pédagogique durant le confinement pour les jeunes en maisons d'enfants et en services adolescents jeunes majeurs.

Grâce à un partenariat depuis plusieurs années avec **l'Agence du Don en Nature,** la Fondation Les Nids a bénéficié gratuitement de masques et de gels hydro alcooliques durant la crise sanitaire.

La Fondation Les Nids tiens également a souligner le soutien d'entreprises de proximité pour les dons de masques effectués : **Novandie – Andros de Maromme, AXA France Isneauville, Nutriset, Novacel à Déville Lès Rouen, le comité d'entreprise du groupe EIFFAGE. La Fondation VINCI** pour la cité a financé l'achat de matériels et forfaits de téléphonie mobile permettant de soutenir le maintien d'activité et du suivi éducatif durant le confinement de mars 2020.

AXES DE DÉVELOPPEMENT

Les axes de développement planifiés sur l'année 2020 ont été fortement mis à l'épreuve par la pandémie de la Covid-19. Ainsi, les instances de gouvernance et de coordination, l'accompagnement et le suivi de la démarche qualité, ainsi que les démarches d'audit, ont été reportés dès le mois de mars afin de permettre aux structures de gérer en priorité les urgences induites par la situation sanitaire inédite.

Projets d'établissement et de dispositif

Malgré un calendrier 2020 modifié, le projet de dispositif « *Rouen Hébergement* » a été validé lors du Conseil d'Administration de la Fondation le 24 janvier 2020 et les Projets d'établissement des Centres Educatifs Fermés de Saint-Denis-le-Thiboult et de Doudeville ont été validés en Conseil d'Administration le 14 octobre 2020. Les Projets de dispositif «*Dieppe*» et «*Milieu ouvert de Rouen*» ont été reportés, tout comme l'évaluation interne du dispositif d'Yvetot/Saint-Saire.

Développement de nouvelles réponses

Le parrainage de proximité

Egalement perturbé par la crise sanitaire, le **parrainage de proximité** a tout de même poursuivi son développement avec la **rencontre de plusieurs familles prêtes à s'engager bénévolement** et durablement en partageant du temps et en accordant de l'attention auprès d'un enfant des Nids.
Cette action, en **faveur du bien-être et de l'épanouissement** de l'enfant, sera mis en valeur et encouragée auprès des équipes éducatives qui accompagnent les enfants et les familles au quotidien dès janvier 2021. L'objectif étant de **concrétiser les rencontres** entre les familles de parrainage et les enfants désireux de partager des moments avec d'autres personnes en dehors de leur structure d'accueil.

Candidature pour l'ouverture d'un CEF

La Direction Territoriale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse Calvados – Manche – Orne a émis en 2020 un appel à projets ayant pour objet la création d'un centre éducatif fermé pour mineurs, âgés de 15 à 18 ans dans le département du Calvados. La Fondation Les Nids a souhaité se porter candidate et son projet écrit a été retenu en fin d'année 2020.

Les débuts du dispositif «OSER»

En 2020, le service d'accueil de jour de la Fondation Les Nids a initié une nouvelle action au Havre, nommée OSER, en partenariat avec l'association Education et Formation, et avec le soutien de la Région Normandie dans le cadre d'un appel à projet. Les éducateurs des Nids s'associent donc aux formateurs d'Education et Formation afin d'amener un jeune public, prioritairement provenant des quartiers Sud de la ville, à se resocialiser, reprendre confiance et retrouver l'appétence pour les apprentissages en vue d'une formation ou d'un emploi.

Une nouvelle mesure d'Accompagnement Educatif à Domicile

Dans le cadre de la politique d'évolution de l'offre et pour répondre à la problématique de saturation des mesures SMD, le Département de la Seine-Maritime a créé une nouvelle prestation d'Intervention Educative à Domicile Renforcée (IEDR), dont une partie sera portée par la Fondation Les Nids. Ces nouvelles mesures ont pour objectif de créer plus de mesures « *renforcées* » pour proposer un niveau intermédiaire entre les mesures classiques et le SMD, et ainsi désengorger la liste d'attente en SMD. Ces mesures renforcées pourront être judiciaires ou administratives afin d'apporter davantage de souplesse aux services et permettre de conserver le plus possible la même équipe tout au long du parcours de l'enfant, et ainsi de lever des freins à la déjudiciarisation.

La mise en place de ces mesures s'appuient sur des mesures nouvelles et sur le redéploiement de mesures classiques, mais aussi sur une répartition territoriale des mesures de milieu ouvert classiques et renforcées en cohérence avec les besoins des territoires. La mise en place des 168 mesures IEDR sera effective au cours du premier trimestre 2021.

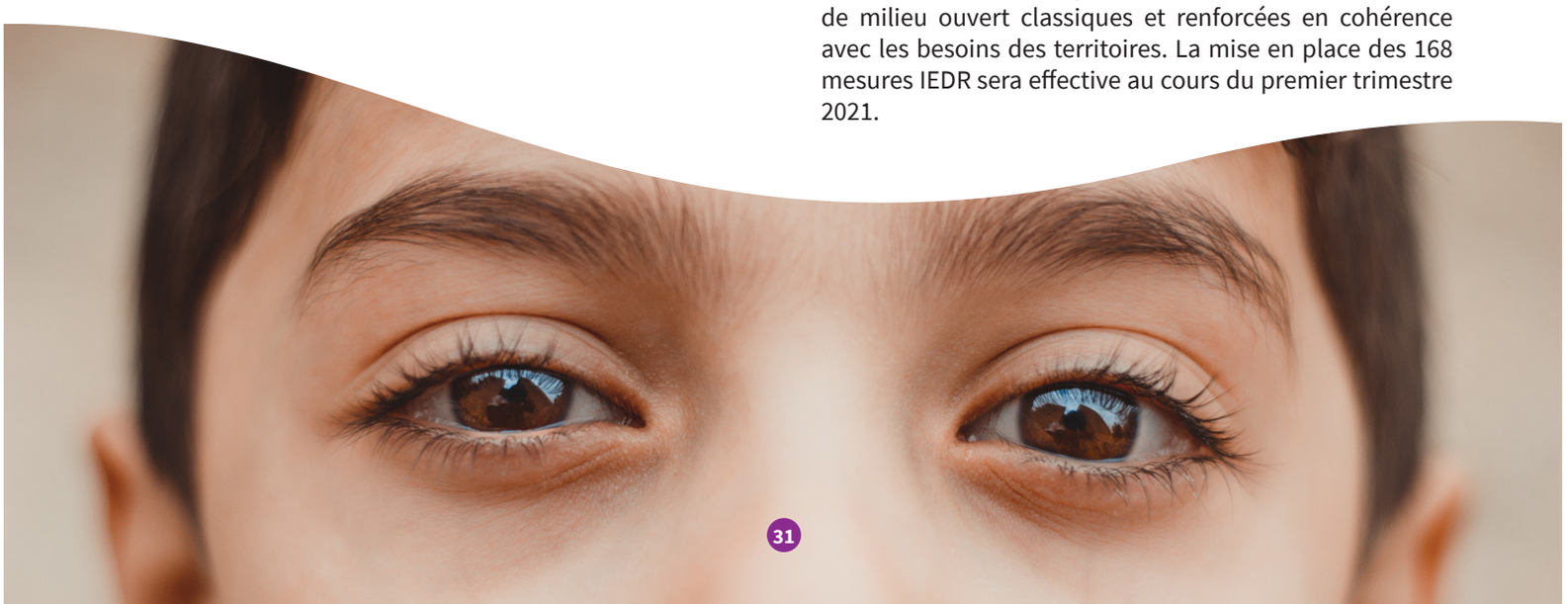

ENSEMBLE,

DONNONS DU SENS À L'AVENIR !

Fondation Les Nids - Juin 2021 - ISSN 2608-5593 - © Photographies Fondation Les Nids, Shutterstock, AdobeStock, Unsplash, Pexels, Fotolia, Pixabay

les nids

fondation d'utilité publique

Siège social

27 rue du Maréchal Juin - BP 137
76131 Mont-Saint-Aignan

02 35 76 80 09

siege.social@lesnids.fr

www.lesnids.fr